



## ASSISTANT PARTAGE

### Discipline médicale : GERIATRIE - EHPAD/USLD

#### 1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est l'établissement support du GHT Santé 41 qui regroupe 6 établissements dans le département du Loir et Cher (Blois, Montrichard, Romorantin, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Vendôme-Montoire).

Capacité du CHB :

307 lits et places de Médecine

104 lits et places de Chirurgie

25 lits d'Obstétrique

129 lits et places de Moyen séjour

75 lits et 37 places de Psychiatrie

705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité :

10 500 interventions chirurgicales

55 500 passages aux Urgences

17 700 scanners et 4800 IRM

1 385 accouchements (maternité de niveau 2B)

Effectifs : 2483 ETP dont 162 ETP médicaux

#### 2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

#### 3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : EHPAD-USLD (EHPAD/USLD/UHR/accueil de jour Alzheimer)

Pôle de rattachement : Pôle Grand Age

Chef de service : Docteur TOUIMI Samira, [touimis@ch-blois.fr](mailto:touimis@ch-blois.fr), Tél : 0254556633 poste 6802

#### 4. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : Médecine Gériatrique

Pôle de rattachement Médecine

Chef de service : Dr Marc Mennecart, [m.mennecart@chu-tours.fr](mailto:m.mennecart@chu-tours.fr), Tel : 02 47 47 38 53  
Secrétariat 02 47 47 37 13  
Composition de l'équipe médicale  
1 PU- PH  
5 PH  
2 CCA  
1 Assistant partagé avec le CH de Blois  
Nombre de lits : 25 dont 2 lits soins palliatifs  
Nombre de places : 25  
Une Equipe Mobile Gériatrique Intra et Extra Hospitalière  
Une Equipe Régionale Vieillesse et Maintien de l'Autonomie (ERVMA)  
Autres : filière gériatrique complète dont SSR et EHPAD (Dr Véronique Dardaine) et CMRRR (Dr Emilie Beaufiles)

#### 5. Missions confiées

Au CH :

- Activité clinique auprès des résidents des unités des EHPAD USLD
- Coordination des soins et des visites de suivi des résidents
- Mise à jour régulière du dossier informatisé des résidents
- Participation aux PAP (projet d'accompagnement individualisé) du résident.
- Evaluation de la dépendance et de la charge en soins des résidents (GIR, Pathos)
- Participation à la mise en œuvre de protocoles et au développement des bonnes pratiques gériologiques auprès des soignants
- Participation occasionnelle à la commission d'admission des résidents dans le pôle grand âge
- Réalisation des visites de préadmission du résident et ses proches
- Participation aux réunions multidisciplinaires des EHPAD/USLD
- Participation au staff pluridisciplinaire, en lien avec le cadre de santé et du médecin.
- Participation au staff de synthèse pluridisciplinaire lors de l'intervention de l'équipe mobile de soins palliatifs
- Participation à la CAPD (commission d'aide à la décision) pour des prises en charge compliquées
- Accompagnement des résidents et des familles
- Participation à la consultation mémoire et gériologique
- Participation au staff mensuel de la consultation mémoire -Participation à la consultation mémoire
- Participation aux projets dans le cadre du GHT
- Organisation de l'intervention de l'HAD pour certains résidents en EHPAD
- Participation aux réunions de synthèses au niveau de l'accueil de jour Alzheimer.

Au CHU :

Prise en charge des patients, consultations, participation à la permanence des soins

#### 6. Les compétences à développer

Développer les compétences pour le travail en équipe

Savoir procéder à une évaluation gériatrique globale et individualisée, à la fois médicale, psychologique et sociale

Savoir établir les diagnostics non réalisables en ambulatoire

Favoriser la conciliation médicamenteuse (iatrogénie) et initier les traitements à poursuivre dans les autres structures (binôme médecin -pharmacien),

Maitriser la notion de balance bénéfices /risques dans la prise en charge des patients âgés

Savoir développer et renforcer les liens entre les différentes structures de soins de la filière gériatrique

Comprendre le concept de GHT

Participer à la diffusion des bonnes pratiques gériatriques notamment par l'intermédiaire des Equipes Mobiles Gériatriques

#### 7. L'organisation de la permanence des soins

- Au CH : Possibilité de participer à la PDS au sein des secteurs gériatriques de l'établissement
- Au CHU : Participation au planning d'astreinte de sécurité en médecine Gériatrique (WE et jours fériés) avec participation à la réponse téléphonique du référent gériatre

#### 8. Les valences (enseignement/ recherche)

Au CHU : à développer en lien avec le Pr Bertrand Fougère PU-PH de gériatrie

Mise en place d'enseignements à destination des internes de Gériatrie accessibles grâce à la plateforme Skype Veille documentaire hebdomadaire Informations sur les congrès régionaux et nationaux Proposition de participation à la recherche sur le vieillissement dans le cadre d'appels à projet (PHRC,...)
<b>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b>
Plateau technique du CHU
<b>10. Logement par l'établissement d'accueil</b>
Non (sauf demande dérogatoire à examiner)
<b>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</b>
Oui
<b>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b>
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins -
<b>13. Prise en charge des frais de déplacement</b>
50% des abonnements de transports en commun du trajet domicile/travail
<b>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</b>
Télé médecine, Téléconférence Conférences Hospitalo-Universitaires



## ASSISTANT PARTAGE

### Discipline médicale : GERIATRIE - court séjour gériatrique

#### 15. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est l'établissement support du GHT Santé 41 qui regroupe 6 établissements dans le département du Loir et Cher (Blois, Montrichard, Romorantin, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Vendôme-Montoire).

Capacité du CHB :

307 lits et places de Médecine

104 lits et places de Chirurgie

25 lits d'Obstétrique

129 lits et places de Moyen séjour

75 lits et 37 places de Psychiatrie

705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité :

10 500 interventions chirurgicales

55 500 passages aux Urgences

17 700 scanners et 4800 IRM

1 385 accouchements (maternité de niveau 2B)

Effectifs : 2483 ETP dont 162 ETP médicaux

#### 16. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

#### 17. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Court séjour gériatrique

Pôle de rattachement : Pole Situations aiguës et post-urgences

Chef de pôle : Akli CHEKROUN, [chekroa@ch-blois.fr](mailto:chekroa@ch-blois.fr), Tél 254556633

Le Centre hospitalier dispose de l'ensemble des composantes de la filière gériatrique : service de court séjour gériatrique, SSR gériatrique, hôpital de jour, équipe mobile gériatrique, PASA, UHR...

La création d'un nouveau service de court séjour gériatrique est en cours, adossé au service de médecine

polyvalente.
<b>18. Présentation du service du CHU de Tours</b>
Nom du service : Médecine Gériatrique Pôle de rattachement : Médecine Chef de service : Dr Marc Mennecart, <a href="mailto:m.mennecart@chu-tours.fr">m.mennecart@chu-tours.fr</a> , Tel : 02 47 47 38 53 Secrétariat 02 47 47 37 13 Composition de l'équipe médicale 1 PU- PH 5 PH 2 CCA 1 Assistant partagé avec le CH de Blois Nombre de lits : 25 dont 2 lits soins palliatifs Nombre de places : 25 Une Equipe Mobile Gériatrique Intra et Extra Hospitalière Une Equipe Régionale Vieillesse et Maintien de l'Autonomie (ERVMA) Autres : filière gériatrique complète dont SSR et EHPAD (Dr Véronique Dardaine) et CMRRR (Dr Emilie Beaufils)
<b>19. Missions confiées</b>
Prise en charge des patients, consultations, participation à la permanence des soins
<b>20. Les compétences à développer</b>
Développer les compétences pour le travail en équipe Savoir procéder à une évaluation gériatrique globale et individualisée, à la fois médicale, psychologique et sociale Savoir établir les diagnostics non réalisables en ambulatoire Favoriser la conciliation médicamenteuse (iatrogénie) et initier les traitements à poursuivre dans les autres structures (binôme médecin -pharmacien), Maîtriser la notion de balance bénéfices /risques dans la prise en charge des patients âgés Savoir développer et renforcer les liens entre les différentes structures de soins de la filière gériatrique Comprendre le concept de GHT Participer à la diffusion des bonnes pratiques gériatriques notamment par l'intermédiaire des Equipes Mobiles Gériatriques
<b>21. L'organisation de la permanence des soins</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au CH : possibilité de participer au tour de garde de médecine du week-end</li> <li>- Au CHU : participation au planning d'astreinte de sécurité en médecine Gériatrique (WE et jours fériés) avec participation à la réponse téléphonique du référent gériatre</li> </ul>
<b>22. Les valences (enseignement/ recherche)</b>
Au CHU : à développer en lien avec le Pr Bertrand Fougère PU-PH de gériatrie Mise en place d'enseignements à destination des internes de Gériatrie accessibles grâce à la plateforme Skype Veille documentaire hebdomadaire Informations sur les congrès régionaux et nationaux Proposition de participation à la recherche sur le vieillissement dans le cadre d'appels à projet (PHRC,...)
<b>23. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b>
Plateau technique du CHU
<b>24. Logement par l'établissement d'accueil</b>
Non (sauf demande dérogatoire à examiner)
<b>25. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</b>
Oui, possibilité de recrutement à l'issue de l'Assistantat
<b>26. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b>
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire

- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif
- Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail
- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
- 

**27. Prise en charge des frais de déplacement**

50% des abonnements de transports en commun du trajet domicile/travail

**28. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé**

Télé médecine, Téléconférence  
Conférences Hospitalo-Universitaires



CENTRE HOSPITALIER JACQUES CŒUR



## ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : GERIATRIE

### 29. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier de Bourges, est un établissement public de santé de construction récente. Il compte 938 lits (dont 586 lits et places de MCO) répartis sur deux sites, avec un plateau technique performant comprenant deux scanners et deux IRM, trois salles de cardiologie interventionnelle, USIC et USINV, un service de réanimation de 12 lits. Une organisation en pôle est en place avec 7 pôles d'activité clinique et médico-technique et 1 pôle management et ressources. L'établissement emploie 2 000 professionnels dont 180 personnels médicaux.

Le CHB réalise 45 500 séjours en hospitalisation MCO et en ambulatoire et 212 668 venues en consultations externes. Il assure la prise en charge de 51 677 passages aux urgences et traite 81 831 dossiers de régulation médicale sur la plateforme SAMU-SDIS.

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher regroupant les CH de Saint-Amand-Montrond, Vierzon, Sancerre et le CH spécialisé en psychiatrie George Sand. La ville de Bourges (100 000 habitants), chef-lieu de département, est idéalement située par autoroute et par train : 1h d'Orléans, 2h de Paris et 1h30 de Tours et Clermont-Ferrand.

### 30. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

### 31. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : médecine polyvalente et gériatrique

Pôle de rattachement : Pôle de gériatrie (médecine polyvalente gériatrique - SSR gériatriques - USLD - EHPAD - consultation mémoire - EMG - équipe mobile gérontologique de territoire - hôpital de jour gériatrique - accueil de jour - plateforme de répit - LISP - EMSP - unité douleur)

Chef de service : Docteur Gaëlle MALARD, [gaelle.malard@ch-bourges.fr](mailto:gaelle.malard@ch-bourges.fr), secrétariat 02.48.48.59.48

Composition de l'équipe médicale : 3 praticiens

Nombre de lits : 29 lits (dont 6 lits soins palliatifs)

Nombre de places :

Plateau technique : Filière gériatrique complète

Autres :

### 32. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : Médecine Gériatrique

<p>Pôle de rattachement : Médecine  Chef de service : Dr Marc Mennecart, <a href="mailto:m.mennecart@chu-tours.fr">m.mennecart@chu-tours.fr</a>, Tel : 02 47 47 38 53  Secrétariat 02 47 47 37 13  Composition de l'équipe médicale  1 PU- PH  5 PH  2 CCA  1 Assistant partagé avec le CH de Blois  Nombre de lits : 25 dont 2 lits soins palliatifs  Nombre de places : 25  Une Equipe Mobile Gériatrique Intra et Extra Hospitalière  Une Equipe Régionale Vieillesse et Maintien de l'Autonomie (ERVMA)  Autres : filière gériatrique complète dont SSR et EHPAD (Dr Véronique Dardaine) et CMRRR (Dr Emilie Beaufils)</p>
<p><b>33. Missions confiées</b></p> <p>Fonctionnement normal du service avec participation à l'ensemble de la filière gériatrique (consultation mémoire, équipes mobiles, permanence des soins,...)  Multiples projets dans le cadre du GHT.</p>
<p><b>34. Les compétences à développer</b></p> <p>Développer les compétences pour le travail en équipe  Savoir procéder à une évaluation gériatrique globale et individualisée, à la fois médicale, psychologique et sociale  Savoir établir les diagnostics non réalisables en ambulatoire  Favoriser la conciliation médicamenteuse (iatrogénie) et initier les traitements à poursuivre dans les autres structures (binôme médecin -pharmacien),  Maîtriser la notion de balance bénéfiques /risques dans la prise en charge des patients âgés  Savoir développer et renforcer les liens entre les différentes structures de soins de la filière gériatrique  Comprendre le concept de GHT  Participer à la diffusion des bonnes pratiques gériatriques notamment par l'intermédiaire des Equipes Mobiles Gériatriques</p>
<p><b>35. L'organisation de la permanence des soins</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans l'établissement d'accueil : une astreinte</li> <li>- Au CHU de Tours : participation au planning d'astreinte de sécurité en médecine Gériatrique (WE et jours fériés) avec participation à la réponse téléphonique du référent</li> </ul>
<p><b>36. Les valences (enseignement/ recherche)</b></p> <p>A développer en lien avec le Pr Bertrand Fougère PU-PH de gériatrie  Mise en place d'enseignements à destination des internes de Gériatrie accessibles grâce à la plateforme Skype  Veille documentaire hebdomadaire  Informations sur les congrès régionaux et nationaux  Proposition de participation à la recherche sur le vieillissement dans le cadre d'appels à projet (PHRC,...)</p>
<p><b>37. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b></p> <p>Activité au sein d'une filière gériatrique, activité possible également en SSR, en équipe mobile de soins palliatifs</p>
<p><b>38. Logement par l'établissement d'accueil</b></p> <p>OUI</p>
<p><b>39. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</b></p> <p>Nomination possible sur poste de praticien - prime d'engagement de carrière hospitalière (PECH) possible</p>
<p><b>40. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b></p> <p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement de base : réglementation statutaire</li> </ul>



- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif
- Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail
- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins

**41. Prise en charge des frais de déplacement**

OUI

**42. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé**

Télé médecine, Téléconférence  
Conférences hospitalo-universitaires



## ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : GERIATRIE

### 43. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Centre hospitalier de CHATEAUROUX-LE BLANC  
Direction de la stratégie des ressources médicales et du territoire  
216, avenue de Verdun  
BP 585  
36019 CHATEAUROUX  
Téléphone : 02 54 29 65 14  
Mail : [affaires.medicales@ch-chateauroux.fr](mailto:affaires.medicales@ch-chateauroux.fr)

Le Centre Hospitalier de Châteauroux-Le Blanc (Indre - 36) est situé à 2 heures de Paris par le train, 1 heure 30 de Tours, Limoges et Poitiers par voiture.

C'est un hôpital à l'activité très diversifiée qui a su en plus de ses activités de base, développer des pôles d'excellence. L'ensemble des activités y sont représentées : activités de médecine et médecines spécialisées, chirurgies, gynécologie - obstétrique, des secteurs de psychiatrie et psychiatrie infanto-juvénile, des soins de suite et de la médecine physique et réadaptation, des structures d'hébergement.

Il est composé de 2 sites principaux (1087 lits et places) distants de 60 km :

- Châteauroux : sites M.C.O - S.S.R - psychiatrie pour un total de 756 lits et places. Ce site dispose d'un plateau technique complet et comporte entre autres : 6 salles de bloc opératoire, 8 places de SSPI, une UCA de 20 places. D'autre part, l'établissement a un service de réanimation polyvalente/USC, uneUSIC, un SAU-SAMU-SMUR doté d'un hélicoptère, 2 scanners, 2 IRM (dont 1 IRM 3T).

- Le Blanc : sites M.C. - S.S.R. gériatrique et addictologie - 3 EHPAD pour un total 331 lits et places. Ce site dispose d'un plateau technique et comporte 4 salles de bloc opératoire, 6 places de SSPI, une UCA de 7 places. Il y a aussi une unité de SC de 3 lits, une USLD de 30 lits et un SAU avec antenne SAMU-SMUR et un scanner.

Enfin, doté d'une communauté médicale soudée, le Centre Hospitalier a la spécificité d'avoir maintenu un fort dynamisme et une activité en progression y compris sur la chirurgie aussi bien lourde et programmée qu'ambulatoire.

Membre du groupement hospitalier public Indriance (G.H.P.I.), il est acteur des actions de coopération hospitalière engagées sur le territoire de l'Indre.

Il est l'établissement de référence pour l'ensemble des activités de court séjour et bénéficie d'un plateau technique important. Il est l'établissement support du groupement hospitalier de territoire (G.H.T.) de l'Indre composé de 8 établissements sanitaires et d'un EHPAD

### 44. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249

000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

#### 45. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : neurologie et gériatrie

Pôle de rattachement : neurologie gériatrie hospitalisation à domicile

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Habib HALLAK, 0254296013, habib.hallak@ch-chateauroux.fr

Composition de l'équipe médicale : 2 neurologues.2 gériatres, 1 praticien attaché associé

Nombre de lits : 36

Nombre de places : 35 HAD

Plateau technique : 2 IRM 2 TDM

Autres : consultation mémoire et équipe mobile gériatrique

#### 4- Présentation du service du CHU DE TOURS

Nom du service : Médecine Gériatrique

Pôle de rattachement médecine

Chef de service : Dr Marc Mennecart, [m.mennecart@chu-tours.fr](mailto:m.mennecart@chu-tours.fr), Tel : 02 47 47 38 53

Secrétariat 02 47 47 37 13

Composition de l'équipe médicale

1 PU- PH

5 PH

2 CCA

1 Assistant partagé avec le CH de Blois

Nombre de lits : 25 dont 2 lits soins palliatifs

Nombre de places : 25

Une Equipe Mobile Gériatrique Intra et Extra Hospitalière

Une Equipe Régionale Vieillesse et Maintien de l'Autonomie (ERVMA)

Autres : filière gériatrique complète dont SSR et EHPAD (Dr Véronique Dardaine) et CMRRR (Dr Emilie Beaufils)

#### 46. Missions confiées

Prise en charge des patients, consultation, participation à la permanence des soins

#### 47. Les compétences à développer

Prendre en charge les AVC

Développer les compétences pour le travail en équipe

Savoir procéder à une évaluation gériatrique globale et individualisée, à la fois médicale, psychologique et sociale

Savoir établir les diagnostics non réalisables en ambulatoire

Favoriser la conciliation médicamenteuse (iatrogénie) et initier les traitements à poursuivre dans les autres structures (binôme médecin –pharmacien),

Maitriser la notion de balance bénéfices /risques dans la prise en charge des patients âgés

Savoir développer et renforcer les liens entre les différentes structures de soins de la filière gériatrique

Comprendre le concept de GHT

Participer à la diffusion des bonnes pratiques gériatriques notamment par l'intermédiaire des Equipes Mobiles Gériatriques

#### 48. L'organisation de la permanence des soins

- Dans l'établissement d'accueil :

Participation à la permanence des soins

- Au CHU de Tours :

Participation au planning d'astreinte de sécurité en médecine Gériatrique (WE et jours fériés) avec participation à la réponse téléphonique du référent gériatre

#### 49. Les valences (enseignement/ recherche)

Participer aux études cliniques

<p>A développer en lien avec le Pr Bertrand Fougère PU-PH de gériatrie</p> <p>Mise en place d'enseignements à destination des internes de Gériatrie accessibles grâce à la plateforme Skype</p> <p>Veille documentaire hebdomadaire</p> <p>Informations sur les congrès régionaux et nationaux</p> <p>Proposition de participation à la recherche sur le vieillissement dans le cadre d'appels à projet (PHRC,...)</p>
<p><b>50. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b></p> <p>2 IRM, 2 TDM</p> <p>Plateau technique du CHU</p>
<p><b>51. Logement par l'établissement d'accueil</b></p> <p>A la demande de l'assistant pour les périodes de présence au Centre hospitalier de Châteauroux-Le Blanc</p>
<p><b>52. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</b></p> <p>Poste d'assistant spécialiste, Praticien Hospitalier contractuel temps plein ou temps partiel en attente du concours de Praticien Hospitalier.</p>
<p><b>53. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b></p> <p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement de base : réglementation statutaire</li> <li>- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif</li> <li>- Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail</li> <li>- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins</li> </ul>
<p><b>54. Prise en charge des frais de déplacement</b></p> <p>Sur présentation des justificatifs (carte grise, tickets de péages ou billets de train...)</p>
<p><b>55. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</b></p> <p>Participation aux Staffs, vidéoconférences et journée de la gériatrie de la région</p> <p>Télé médecine, Téléconférence</p> <p>Conférences Hospitalo-Universitaires</p>



## ASSISTANT PARTAGE

### Discipline médicale : GERIATRIE

#### 56. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3<sup>e</sup> IRM, le 2<sup>e</sup> TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

#### 57. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1<sup>er</sup> employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

#### 58. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Service de gériatrie : Court séjour gériatrique, Unité Péri Opératoire Gériatrique et SSR.

Pôle de rattachement : Pôle de médecine à forte consultation.

Chef de service : Gestion du Service de Gériatrie : Docteur Balcon, Docteur Biogeu, Docteur Dupriez, Docteur Marcellin.

Éric Marcellin pour le Court Séjour Gériatrique, [eric.marcellin@chr-orleans.fr](mailto:eric.marcellin@chr-orleans.fr), 02 38 61 30 38

Composition de l'équipe médicale : 10,1 ETP pour l'ensemble du service de gériatrie

Nombre de lits : 50 lits de court séjour gériatrique (CSG), 20 lits d'Unité Péri Opératoire Gériatrique (UPOG), 75 lits de SSR

Nombre de places :

Plateau technique : du CHRO

Autres :

UMG intrahospitalière.

6 lits de soins palliatifs LISP en court séjour gériatrique, 12 lits de soins palliatifs UPOG et SSR. HDJ, hospitalisation programmée, consultation chute, consultation mémoire, évaluation oncogériatrique
<b>59. Présentation du service du CHU de Tours</b>
<p>Nom du service : Médecine Gériatrique  Pôle de rattachement médecine  Chef de service : Dr Marc Mennecart, <a href="mailto:m.mennecart@chu-tours.fr">m.mennecart@chu-tours.fr</a>, Tel : 02 47 47 38 53  Secrétariat 02 47 47 37 13  Composition de l'équipe médicale  1 PU- PH  5 PH  2 CCA  1 Assistant partagé avec le CH de Blois  Nombre de lits : 25 dont 2 lits soins palliatifs  Nombre de places : 25  Une Equipe Mobile Gériatrique Intra et Extra Hospitalière  Une Equipe Régionale Vieillesse et Maintien de l'Autonomie (ERVMA)  Autres : filière gériatrique complète dont SSR et EHPAD (Dr Véronique Dardaine) et CMRRR (Dr Emilie Beaufils)</p>
<b>60. Missions confiées</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion d'1 unité de 10 lits en court séjour, 20 lits en SSR</li> <li>• Participation à la consultation, une demi-journée par semaine</li> <li>• Participation à l'astreinte téléphonique (réponse aux appels des médecins de ville et du SAU)</li> <li>• Participation aux staffs de l'unité d'hospitalisation, staff éthique</li> <li>• Participation au staff d'enseignement des internes une fois par semaine</li> <li>• Prise en charge des patients, consultations, participation à la permanence des soins</li> </ul>
<b>61. Les compétences à développer</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétence gériatrique : appropriation de la démarche médicosychosociale avec prise en charge globale</li> <li>• Apprentissage de la responsabilité médicale de médecin senior</li> <li>• Apprentissage de la délégation à un interne</li> <li>• Vie en équipe médicale et paramédicale</li> <li>• Approche du lien ville hôpital, travail en réseau, GHT</li> <li>• Apprentissage du fonctionnement avec les autres services</li> <li>• Développer les compétences pour le travail en équipe</li> <li>• Savoir procéder à une évaluation gériatrique globale et individualisée, à la fois médicale, psychologique et sociale</li> <li>• Savoir établir les diagnostics non réalisables en ambulatoire</li> <li>• Favoriser la conciliation médicamenteuse (iatrogénie) et initier les traitements à poursuivre dans les autres structures (binôme médecin –pharmacien),</li> <li>• Maitriser la notion de balance bénéfices /risques dans la prise en charge des patients âgés</li> <li>• Savoir développer et renforcer les liens entre les différentes structures de soins de la filière gériatrique</li> <li>• Comprendre le concept de GHT</li> <li>• Participer à la diffusion des bonnes pratiques gériatriques notamment par l'intermédiaire des Equipes Mobiles Gériatriques</li> </ul>
<b>62. L'organisation de la permanence des soins</b>
<p>- Dans l'établissement d'accueil : Participation aux astreinte de week-end du service (une par mois), participation d'astreinte commune de nuit court séjour gériatrique/UPOG-SSR.</p> <p>- Au CHU de Tours :</p> <p>Participation au planning d'astreinte de sécurité en médecine Gériatrique (WE et jours fériés) avec participation à la réponse téléphonique du référent gériatre</p>
<b>63. Les valences (enseignement/ recherche)</b>
<p>Participation à l'enseignement des internes (un staff d'enseignement par semaine).  Possibilité de communication en congrès  A développer en lien avec le Pr Bertrand Fougère PU-PH de gériatrie</p>

<p>Mise en place d'enseignements à destination des internes de Gériatrie accessibles grâce à la plateforme Skype</p> <p>Veille documentaire hebdomadaire</p> <p>Informations sur les congrès régionaux et nationaux</p> <p>Proposition de participation à la recherche sur le vieillissement dans le cadre d'appels à projet (PHRC,...)</p>
<p><b>64. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plateau technique du CHU</li> </ul>
<p><b>65. Logement par l'établissement d'accueil</b></p> <p>Pas de logement au CHRO.</p> <p>Des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.</p>
<p><b>66. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</b></p> <p>Postes de PH vacant dans la filière gériatrique (court séjour, SSR, hébergement).</p>
<p><b>67. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b></p> <p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement de base : réglementation statutaire</li> <li>- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif</li> <li>- Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail</li> <li>- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins</li> </ul>
<p><b>68. Prise en charge des frais de déplacement</b></p> <p>Oui, en fonction des modalités de partage de temps de travail</p> <p>Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).</p>
<p><b>69. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Équipement de télémedecine</li> <li>- Télémedecine, Téléconférence</li> <li>- Conférences Hospitalo-Universitaires</li> </ul>